Saint-Gabriel ont pris encore les établissements de sourdes-muettes et de sourds-muets de Toulouse. Ces deux établissements, qui n'en font pour ainsi dire qu'un seul, sont situés dans la rue des Trente-Six-Ponts.

Ce n'était d'abord qu'un amas de maisons bien misérables et à peine logeables; mais, dans ces dernières années, on a élevé des bâtiments magnifiques, qui se prolongent sur la rue que nous venons de nommer. Les sourds-muets et sourdes-muettes, quoique voisins, n'ont entre eux aucune communication. Ils ne peuvent nullement se voir, même à la chapelle qui est commune, mais divisée par une haute cloison. Les sourds-muets et sourdes-muettes de Toulouse ont été exercés plus qu'ailleurs à faire usage de leur langue : aussi quelques-uns d'entre eux se servent-ils admirablement de la parole pour exprimer leurs pensées.

## CHAPITRE VI.

MAISONS CENTRALES DU MONT-SAINT-MICHEL, DE CADILLAC ET DE CLERMONT-SUR-OISE.

On peut dire qu'aucune bonne œuvre n'est complétement étrangère aux Filles de la Sagesse. Après celles dont il a été question dans les chapitres précédents, il en est une autre qui mérite de fixer un instant nos regards: nous voulons parler des prisons centrales de femmes. Ici, ce n'est plus à l'enfance faible et ignorante, à l'orpheline délaissée, à l'aveugle et à la sourde-muette privées de l'usage des plus précieux organes, au malheureux qui a perdu sa raison, au pauvre manquant de pain et de vètements, au malade couvert de plaies et brisé par la douleur, que les saintes filles de Montfort sont appelées à donner des soins, mais à des êtres coupables, tombés sous le coup de la justice humaine. Ici, elles sont chargées de panser les plaies les plus redoutables, celles de l'âme et de la conscience. Ici, c'est la perversité, c'est le crime lui-même qui implore leur inépuisable charité.

La première maison centrale dirigée par les Sœurs de la Sagesse fut celle du Mont-Saint-Michel, situé au milieu de la mer, sur les confins de la Normandie et de la Bretagne. Elles y entrèrent le 27 novembre 4818. Le P. Duchesne avait visité cet établissement avant d'y placer ses Religieuses, et il avait eu soin de leur préparer un local convenable. A cette époque, l'autorité supérieure avait pris des mesures pour organiser les maisons centrales, qui se trouvaient dans l'état le plus pitoyable sous tous les rapports, particulièrement sous le rapport de la moralité. Malgré toutes les améliorations apportées à la maison du Mont-Saint-Michel, la disposition du local donnait toujours lieu à de graves inconvénients.

Cet établissement renfermait des prisonniers des deux sexes, et il était bien difficile d'empêcher absolument toute communication entre eux. Le P. Deshayes se rendit au Mont-Saint-Michel, peu après qu'il eut été mis à la tête de la Congrégation. La Supérieure de la prison lui exposa les difficultés du service, et le Supérieur général, après avoir jugé des choses par lui-même, donna connaissance de tout à M. le comte Siméon, ministre de l'Intérieur. Dans une entrevue qu'il eut avec lui, à Paris, il l'engagea à retirer les femmes du Mont-Saint-Michel, pour les diriger sur d'autres maisons centrales, en laissant les hommes seulement dans cette prison, réputée la plus forte du royaume. Le ministre goûta cette proposition. Peu de temps après, les femmes furent dirigées, une partie sur Caen, une autre sur Rennes, et le plus grand nombre sur Fontevrault. A partir de ce moment, la séparation s'opéra peu à peu dans les autres prisons de l'Etat. L'éloignement des prisonnières du Mont-Saint-Michel entraîna nécessairement le départ des Religieuses.

Les Filles de la Sagesse demandées, pendant douze années, avec les plus vives instances, pour la maison centrale de Fontevrault, n'ont point cru devoir accepter cet établissement, parce qu'elles savaient que le service y était encore plus mal organisé qu'au Mont-Saint-Michel. L'administration supérieure, voyant que les Sœurs de la Sagesse persévéraient dans leur refus, s'est adressée successivement à deux autres Communautés religieuses qui, se

trouvant dans l'impossibilité d'y faire le bien, se sont retirées. Cette maison est desservie maintenant par les Sœurs de Marie-Joseph. Il est à croire qu'on ya enfin organisé les choses de manière à ce que ces Religieuses puissent obtenir le succès que l'on a le droit d'attendre de pareilles directrices. Les Congrégations religieuses, consacrées au service de Dieu, vouées à la pauvreté et au soulagement de toutes les misères humaines, n'acceptent point des établissements, quels qu'ils soient, pour gagner de l'argent, mais pour faire du bien aux âmes qui leur sont confiées.

Les Sœurs de la Sagesse ont refusé plusieurs autres maisons de détention, entre autres la prison centrale de Clairvaux. Elles dirigent maintenant les deux maisons de Cadillac et de Clermont-sur-Oise.

On demande si les Religieuses peuvent faire du bien aux détenues renfermées dans les prisons centrales. Oui, elles peuvent leur faire du bien, et beaucoup de bien. Nous le disons avec d'autant plus de conviction que nous avons pu en juger par nous-même, non-seulement en visitant plusieurs fois ces maisons, mais en y prêchant des retraites à ces malheureuses femmes, subissant toutes les rigueurs de la justice humaine. Là, nous avons été édifié autant qu'ailleurs ; là, nous avons vu couler, plus que partout ailleurs, des larmes abondantes, qui prenaient assurément leur source dans des cœurs contrits et humiliés. Le contact habituel des Sœurs, qu'elles ont sans cesse sous les yeux ; le spectacle de leur dévouement, de leur bonté, de leur piété; des prières fréquentes; le chant des cantiques; de bonnes lectures; l'assistance aux saints offices ; l'audition de la parole de Dieu ; un silence continuel, qui favorise si bien les réflexions sérieuses; les sacrements qu'elles peuvent recevoir, sans y être contraintes, tout porte au bien des personnes qui souvent n'ont entendu dans le monde que de mauvais discours ou n'ont eu sous les yeux que des scandales. Le changement opéré rapidement dans ces maisons par l'arrivée des Sœurs nous dit tout le bien que doit y produire leur présence continuelle.

C'est en 1835 que les Filles de la Sagesse ont commencé le service de la prison centrale de Cadillac, dans le département de la Gironde. C'est le château de cette ville qui sert de prison.

Le premier château de Cadillac existait dès le ix° siècle, sous le nom de château de Benauge; celui qui porte aujourd'hui le nom de château de Benauge n'a été bâti qu'en 1490. Le château de Cadillac, dont nous parlons, appartenait autrefois, ainsi que tout le pays qu'il commande, à l'illustre maison des Paulin, famille consulaire de Bordeaux, dont était saint Paulin, évêque de Nole; et, par succession, le château et la Benauge, dont Cadillac était le chef-lieu, appartinrent plus tard à la célèbre famille des Bourdëu ou Boudëau, jusque vers l'an 1253. Il fut confisqué alors, ainsi que la vicomté de Benauge, par le roi d'Angleterre, Henri II, duc d'Aquitaine, lequel prince le donna, avec la seigneurie, à son sénéchal, Jean de Grailly, par une charte de l'année 1266.

Ce chàteau, déjà très-fort, dut être encore fortifié, pendant le temps que les Anglais furent maîtres du pays. Il fut souvent pris et repris par les Anglais et les Français La famille de Grailly, qui posséda ce château pendant plusieurs siècles, le transmit par alliance à la famille de Foix, dans le xive siècle. Cette famille le transmit aussi par alliance, en 1588, à Jean-Louis de la Valette, Ier duc d'Epernon, qui épousa Marguerite de Foix de Candale, unique héritière de la branche aînée de l'illustre famille de Foix.

Après la mort de Ms François de Foix, évêque d'Aire, oncle et tuteur de la duchesse d'Epernon, le château de Cadillac, qui avait été habité par plusieurs personnages célèbres, ses propriétaires, tels que Jean de Grailly, Captal de Buch, Gaston, comte de Foix, Jean, comte de Candale, le cardinal de Foix, etc., etc., parut être abandonné de ses maîtres pendant quelques années, pour rester l'habitation des domestiques et des agents du seigneur. Mais bientôt le duc d'Epernon le fit démolir pierre à pierre, et sur son emplacement s'éleva un des plus beaux monuments de la France moderne.

Le château actuel de Cadillac fut commencé en 1598 et ne fut terminé que vers l'an 1620, sous la direction de l'architecte Langlois. Plusieurs artistes italiens, venus en France avec les Médicis, travaillèrent à ce bel édifice, qui fut visité par Henri IV, Louis XIV, Richelieu, Mazarin, et plusieurs autres grands personnages. Après la mort du duc d'Epernon, la propriété de ce château passa, en 1662, à la branche cadette de Foix, qui le garda jusqu'en 1714. Alors les familles de Moncassin et de Preissac le possédèrent, comme héritières de la famille des Foix par les femmes.

Le dernier seigneur, le comte Louis de Preissac, ayant émigré en 1792, la nation s'empara de toutes ses propriétés, et le château devint le centre de toutes les administrations révolutionnaires. Mis souvent en vente par le domaine, il ne trouva pas d'acquéreur, quoiqu'il fût offert à très-bon marché; on l'eût aisément cédé pour douze mille francs. En 1807, le dernier des Preissac étant rentré en France, l'empereur Napoléon lui rendit son château, l'unique immeuble qui n'avait pas été vendu. M. de Preissac, ne sachant à quoi l'utiliser, le

vendit trente mille francs à l'Etat, pour en faire une maison centrale de détention.

Pour l'approprier à sa nouvelle destination, on fit construire, en 1819 et 1820, les deux ailes latérales qui masquent les deux élégants pavillons du château. Le portail d'entrée de la grande cour fut démoli et remplacé par une porte à double guichet et par un mur d'enceinte qui donne à ce monument, jadis magnifique, l'aspect sombre et triste d'une prison. Quelques autres constructions ont été faites depuis cette époque.

Le 4 avril 1822, les femmes de la maison centrale d'Eysses, située à Villeneuve-d'Agen, furent dirigées sur le château de Cadillac, au nombre de 180, avec deux surveillantes libres, auxquelles on en joignit bientôt une troisième. Elles étaient sous la dépendance de cinq gardiens dont il fallut augmenter le nombre, en proportion de celui des détenues qui, dès le mois d'octobre de la même année, étaient déjà 258.

Le Gouvernement ayant décidé que désormais les prisonnières ne seraient plus surveillées par des hommes, on demanda des Sœurs à Saint-Laurent. Il n'en partit d'abord que trois pour Cadillac, le 4 janvier 1835; elles ne devaient s'occuper que de l'infirmerie. Mais bientôt on désira confier aux Sœurs la surveillance générale et particulière de toute la maison et de tous les emplois; ce qui obligea d'augmenter le nombre des Religieuses, qui fut porté à 18 ou 20. Le nombre des détenues augmentait en même temps, et, depuis plusieurs années, elles sont environ 400.

A leur arrivée à Cadillac, les Sœurs trouvèrent la maison dans le plus triste état. Tout annonçait la pauvreté, la malpropreté et le désordre. Les surveillants et les détenues les voyaient de mauvais œil : les premiers,

parce qu'ils pensaient qu'elles allaient les remplacer dans leurs emplois; les détenues, parce qu'elles craignaient de ne pas avoir autant de liberté que par le passé: ce qui arriva en effet.

On n'entendait que disputes continuelles et tapage sans fin, et souvent on assistait à de vraies batailles. On permettait aux femmes qui a vaient de l'argent, d'acheter du vin à la cantine, et il n'était pas rare de voir étendues sur le préau et dans les escaliers des malheureuses qui avaient bu trop copieusement. On ne faisait aucune prière, ni le matin, ni le soir, pas même à l'infirmerie. La misère morale que les Filles de la Sagesse rencontrèrent dans la maison leur causait infiniment plus de peine que le dénuement matériel dans lequel elles se trouvèrent elles-mêmes; c'était pourtant un dénuement complet. On leur donna pour tout logement une grande chambre, où l'on déposait ordinairement de la farine ; aussi les insectes de toute espèce y abondaient. Cet appartement leur servait tout à la fois de cuisine, de réfectoire, de salle de récréation, de dortoir et d'oratoire. A la première visite de Mgr de Cheverus, archevêque de Bordeaux, ce vénérable prélat fut obligé de déposer sa crosse et ses habits pontificaux sur un lit, parce qu'il n'y avait ni table, ni meuble d'aucune sorte dans ce misérable appartement. Sa Grandeur voulut bien néanmoins accepter quelques rafraîchissements, que les Sœurs lui présentèrent dans leur pauvre demeure.

Le 4 juin 1839, on commença à mettre à exécution l'ordonnance royale qui supprimait de la cantine le vin et tout autre aliment que le beurre, le lait, le fromage et les pommes de terre bouillies. Il était aussi défendu de laisser aucun argent à la disposition des prisonnières, pas mêmele produit de leur travail. A la lecture de cette

ordonnance, toutes les détenues firent entendre une tempête de protestations furieuses et de vociférations terribles. Elles se révoltèrent, refusèrent le travail, et se mirent à crier : « A bas les Sœurs! » Elles complotèrent même de jeter la Supérieure dans le puits.

On remarqua celles qui étaient les plus exaltées et qui paraissaient être les chefs de cabale, et on les signala au directeur. Celui-ci les fit sortir du dortoir, l'une après l'autre, le lendemain matin, dès la pointe du jour, sans leur dire où elles allaient, et il les fit conduire au cachot. La Supérieure, accompagnée d'un gardien, se rendit ensuite dans les dortoirs, et dit, de la part du directeur, que personne ne sortirait avant qu'on en eût donné l'ordre. Elle leur distribua le pain pour la journée, et ferma la porte à clef, laissant ces femmes mutinées livrées à elles-mêmes; toutes demeurèrent tranquilles.

Vers midi, arrivèrent un grand nombre de gendarmes avec leur commandant; ils étaient envoyés par M. le préfet de la Gironde, qui avait été informé du désordre par M. le directeur. Les détenues, excepté celles qui étaient au cachot, eurent ordre de descendre sur la cour, où était le commandant de la gendarmerie avec sa troupe. Celui-ci leur dit d'un ton ferme qu'il était envoyé par M. le préfet, instruit de leur rébellion, pour leur proposer de reprendre leurs travaux, en exécutant l'ordonnance royale dans tous ses points; il leur promit que tout serait oublié, si elles se soumettaient promptement; mais que, si elles refusaient d'obéir, on se verrait forcé de les traiter avec rigueur. Toutes se dirigèrent vers les ateliers, dans le plus profond silence, et reprirent leur travail.

Ce fut le 1er mai 1840 que les Filles de la Sagesse furent seules chargées de tout le service intérieur. Six nouvelles Sœurs arrivèrent à la prison, pour aider les quatre qui s'y trouvaient depuis cinq ans. Cette même année, M. Laroque, aumônier des Invalides, à Paris, donna aux détenues une retraite qui dura onze jours, et fut aussi fervente que possible. A l'exception d'une vingtaine, toutes en profitèrent. Le vénérable archevêque de Bordeaux voulut faire la clôture de cette retraite; il célébra la grand'messe, donna la Communion à 304 détenues et la Confirmation à 40. Il adressa à ces pauvres condamnées un discours plein d'onction, dans lequel il les félicitait de leurs bonnes dispositions et les encourageait à y persévérer. Depuis ce temps-là, les retraites spirituelles prêchées à la maison centrale de Cadillac n'ont jamais manqué de produire les fruits les plus abondants.

Depuis plusieurs années, la retraite se termine ordinairement par l'Adoration solennelle du Saint-Sacrement. Avec quelle attention, quel respect, quel attendrissement, les retraitantes écoutent la parole de Dieu! Quel torrent de larmes elles répandent au tribunal de la pénitence! Avec quelle dévotion elles récitent leur chapelet et leurs autres prières! Avec quel entrain elles chantent les louanges de Dieu et de l'auguste Vierge Marie! Avec quels transports de foi et d'amour elles reçoivent la sainte Communion!

Le Saint-Sacrement est exposé, la veille de la clôture de la retraite, à la fin de la journée. Pendant toute la nuit et le jour suivant, cinquante détenues demeurent constamment en adoration devant l'autel, au-dessus duquel apparaît la divine Hostie, au milieu des fleurs brillantes et des cierges étincelants. Cela n'a rien d'étonnant pour une Communauté religieuse ou pour une paroisse chrétienne; mais, quand on voit cela dans une prison centrale, parmi des centaines de femmes, qui toutes ont été

condamnées par la justice humaine, comme gravement coupables, on ne peut s'empêcher de s'écrier : « O mon Dieu, que vous êtes bon! que votre grâce est puissante! »

Les Filles de la Sagesse avaient opéré un si prompt et si heureux changement dans la prison de Cadillac, que le Gouvernement les demanda pour diriger celle de Clermont-sur-Oise. Elles acceptèrent cet établissement, et s'y rendirent au commencement de 1840. Jusque-là, les prisonnières étaient sous la surveillance de gardiens, dont la plupart étaient sans religion, et peu scrupuleux sous le rapport de la moralité et de la bonne tenue ; aussi le désordre était à son comble. Il fallait remplacer des hommes immoraux par des Religieuses; ce n'était pas chose facile, mais c'était chose urgente. Le Gouvernement le comprit, et c'est ce qui lui fit demander des Filles de la Sagesse. Les Sœurs arrivèrent à Clermont au nombre de douze. Les gardiens, les agents subalternes, tous ceux qui allaient perdre leurs places, ne pouvaient manquer de voir d'un mauvais œil ce nouvel ordre de choses. Les détenues, excitées par les discours de ceux qui les entouraient et par toutes les calomnies dont on avait noirci les Sœurs, n'ignoraient pas d'ailleurs qu'une guerre ouverte allait être faite à leurs mauvais penchants. Aussi avait-on lieu de craindre qu'elles ne se portassent à des excès déplorables. M. l'aumônier luimême redoutait l'entrée des Sœurs dans la prison, bien qu'il la désirât vivement. Il les supplia de redoubler de prières, de ferveur et de courage.

Les Sœurs logèrent en ville jusqu'au moment de leur installation. Elles passèrent presque toute une journée en prières. Un Frère qui les avait accompagnées, depuis Saint-Laurent jusqu'à Clermont, obtint du directeur de la prison la permission d'entrer dans la maison, pour y

déposer les bagages qu'elles avaient apportés avec elles. Les détenues étaient sur le préau; elles reconnurent cet homme pour être le conducteur des Sœurs; on leur avait donné son signalement. Elles s'ameutent, se mettent à crier, à vociférer, puis, se jetant sur lui avec fureur, elles le frappent et menacent de le tuer. Il parvint cependant à se débarrasser d'elles et à regagner la geôle; mais ce ne fut pas sans peine. Cette scène n'était pas de nature à tranquilliser les Religieuses. Cependant, après avoir prié et s'être confessées dans la chapelle de l'hospice, elles se sentirent pleinement résignées à tout. On vint leur annoncer que les administrateurs se réuniraient à midi, et attendraient les Sœurs à la porte de la prison, pour les y introduire. C'était un samedi, veille de la Purification de la Sainte Vierge.

A l'heure dite, les Sœurs se rendent au lieu indiqué. Là les attendent les directeur, inspecteur, aumônier, médecin, pharmacien, greffier et gardien en chef. Le premier coup de clef dans la porte de fer fit battre violemment le cœur des douze Filles de la Sagesse; mais il n'y paraissait rien à l'extérieur. Le moment du sacrifice était arrivé, il n'y avait pas à reculer. Du reste, Notre-Seigneur était là, et sa présence se faisait vivement sentir au fond du cœur de ses épouses bien-aimées. Enfin la porte s'ouvre; on entre.

Chose étonnante, qui prouve que Dieu est partout le maître! Cet imposant cortége traverse les cours, visite les ateliers, et partout, sur son passage, la population, si agitée la veille, se montre calme et respectueuse. Un silence profond prend la place des cris et des vociférations préméditées; quelques paroles de louanges et de bénédictions furent seules prononcées par de pauvres détenues, que la religion semblait avoir subjuguées dès ce moment.

Le lendemain, dimanche, 2 février, les Sœurs se rendirent à la première Messe de la paroisse, puis elles rentrèrent à la prison pour l'office. Les femmes étaient sur le préau, se livrant à leur récréation ordinaire, laquelle était bien bruvante et bien scandaleuse; mais au moment où parurent les Religieuses, traversant la cour, et se rendant à la chapelle, revêtues de leur longue cape noire, toutes les détenues gardent le silence, et, comme entraînées par une force irrésistible, elles se lèvent et se rangent spontanément sur deux lignes, pour honorer leur passage. Ces infortunées furent saisies d'une émotion dont elles ne pouvaient se rendre compte ; souvent on les a entendues avouer qu'elles ne se reconnaissaient plus ellesmèmes, tant leurs sentiments s'étaient tout à coup changés. « Mais qui a pu nous subjuguer ainsi, disaientelles? Qui a pu désarmer notre colère, et faire échouer nos projets de tapage et de violence? » Les plus ardentes surtout se demandaient: « Pourquoi n'avons-nous pas exécuté ce que nous avions si bien projeté? - Mais c'est singulier! je ne veux plus ce que je voulais, disait celleci ; il me serait impossible de faire ce que je désirais. — Oh! qu'il est puissant sur les cœurs l'empire de la vertu! disaient les autres! Que ne l'avons-nous connu plus tôt? »

Ces femmes, qui manifestaient des sentiments si beaux vis-à-vis des Sœurs, étaient loin encore de se supporter patiemment entre elles. Les Religieuses entendaient souvent leurs disputes et leurs vociférations ; elles étaient souvent témoins de leurs batailles sur le préau. Ce spectacle les faisait frémir, et les eût découragées, si Dieu ne les avait pas soutenues. Peu à peu cependant, le bien commença à se faire. Quatre nouvelles Sœurs furent adjointes aux premières. A la fin de l'année, il sem-

blait que la maison était complétement métamorphosée. Les exemples et les instructions des Sœurs ouvraient les yeux de ces malheureuses femmes ; beaucoup demandaient à s'approcher des sacrements.

Ce qui frappait le plus cette population dépravée, c'étaient les soins que les Religieuses donnaient aux malades; et ce qui contribua le plus à exciter en elles quelques sentiments de piété, c'était l'appareil imposant que l'on tâchait de déployer, lorsqu'on leur portait la sainte Communion. Toutes les Sœurs qui le pouvaient accompagnaient le Saint-Sacrement. La longue cape noire dont elles étaient revêtues, le cierge qu'elles tenaient à la main, leur air de recueillement et de modestie, la foi et la charité qui se manifestaient dans les traits de leur visage, dans leurs regards et dans leur posture, tout contribuait à faire sur les détenues l'impression la plus vive. Plusieurs ont avoué que c'était ce spectacle si touchant qui les avait converties. Quels traits nombreux de conversions sincères ne pourrions-nous pas rapporter ici? Nous nous bornerons à quelques-uns.

Une femme nommée Baudry, qui, depuis trente ans, ne s'était pas confessée, demanda à le faire. Surprise de cette demande, une Sœur lui dit : « Qui vous porte donc à vous confesser aujourd'hui? Je ne vous ai jamais parlé de cela ; vous-même vous ne parlez jamais aux Sœurs. — Ah! ma Sœur, répondit-elle vivement, quand je vous vois, quand je vois mes compagnes malades recevoir le bon Dieu, tout me presse de me convertir. Aidez-moi, je vous en prie. » Cette femme s'est convertie sincèrement et est devenue un modèle.

Une autre femme, nommée Ney, femme immorale et scandaleuse, qui se trouvait toujours à la tête de tous les complots, se faisait continuellement punir. Un jour

qu'elle était encore au cachot pour un délit considérable. elle y tomba gravement malade, et elle fut portée à l'infirmerie. Tout annonce qu'elle va mourir bientôt. La Sœur qui en était chargée prie et fait prier pour elle, puis elle engage cette malheureuse à mettre sa confiance en Dieu et en la Sainte Vierge. « Croyez-vous, ma Sœur. dit-elle, qu'il en soit encore temps, après une si longue vie passée dans le crime? - Oui, ma pauvre fille, lui dit la Sœur ; » puis, prenant un crucifix, elle ajoute : « Il est si bon, le bon Dieu! voyez comme il vous tend les bras! » A ces mots, la grâce entre à flots dans ce pauvre cœur brisé par le repentir. On appelle l'aumônier de la prison, qui écoute la confession que fait cette grande pécheresse, en versant d'abondantes larmes. Les sacrements viennent purifier cette âme, et faire de cette autre Madeleine un vrai modèle de pénitence et de ferveur. Non contente de prier, de souffrir avec résignation, et d'exprimer aux personnes qui sont autour d'elle les sentiments de reconnaissance et d'amour dont elle est remplie, elle demande à voir ses compagnes les plus dépravées, et on lui accorde ce qu'elle désire. Un crucifix à la main, elle cherche à leur faire comprendre l'infamie de leur conduite, les conjurant de renoncer au péché et de revenir au Seigneur dont les miséricordes sont infinies. Elle leur demande pardon des scandales qu'elle leur a donnés. « Ah! disait-elle, à cette heure suprême, les yeux sont ouverts, et l'on pense bien autrement qu'on ne l'avaitfait pendant sa vie!» Ensuite, baisant amoureusement son crucifix, et le faisant baiser à ses compagnes, qui fondaient enlarmes : « Voilà, ajoutait-elle, la joie et le bonheur de mon cœur. Ah! pourquoi l'ai-je tant offensé, si peu connu, si peu aimé? » Ce trait fit une vive et salutaire impression sur toutes les détenues, et consola grande-

ment les Sœurs au milieu de leurs pénibles travaux et de leurs continuels sacrifices.

Une jeune personne, appelée Mailler, en prison depuis plusieurs années, n'avait aucune instruction. Elle désira enfin apprendre son catéchisme, et, avec de la persévérance, une Sœur parvint à l'instruire suffisamment pour la disposer à faire sa première Communion. Elle avait alors 28 ans. Peu après, elle tomba malade de la poitrine, et, pendant plusieurs mois, elle édifia grandement ses compagnes, et consola les Sœurs de toutes leurs peines.

Dans les derniers jours de sa vie, ce n'était chez elle que prières et élans d'amour vers Dieu. Elle éprouvait surtout un bonheur indicible à penser que la mort allait lui montrer Jésus-Christ, en la délivrant du danger de l'offenser. Elle reçut les derniers sacrements avec tant de foi et de piété que tous les cœurs en étaient émus. « Ah! que je suis heureuse! s'écriait-elle, quelques jours avant de mourir; que je suis heureuse d'être venue ici! Sans cela je n'aurais jamais aimé le bon Dieu; je ne le connaissais pas. » Elle rendit son dernier soupir, en bénissant les Sœurs, et en prononçant les saints noms de Jésus, Marie, Joseph.

Il n'est pas rare encore d'entendre de pauvres détenues dire, en pleurant : « Que je suis heureuse d'être tombée dans la peine ! Ici j'ai appris à connaître Dieu, à l'aimer, à le servir. Auparavant je ne savais pas s'il y en avait un. »

Tandis que les Filles de la Sagesse étaient occupées à faire le bien à Cadillac, à Clermont-sur-Oise et partout où la divine Providence les avait envoyées, le juste Juge déposait la couronne de gloire sur le front de leur véné-

rable Supérieur général, qui l'avait si bien méritée. Le R. P. Deshayes mourait le 28 décembre 1841. On peut dire que Dieu l'avait choisi pour être le vrai restaurateur de la famille de Montfort, que la Révolution avait si cruellement éprouvée.

Les Pères de la Compagnie de Marie, les Filles de la Sagesse, les Frères du Saint-Esprit et de Saint-Gabriel n'oublieront jamais ce qu'ils lui doivent. Leur reconnaissance sera partagée encore par les Sœurs de Saint-Gildas, les Frères de Ploërmel, ceux de Saint-Antoine, et par d'autres Congrégations auxquelles il a rendu les plus grands services. Dieu sait mieux que personne tout le bien qu'il a fait sur la terre, et il peut dignement l'en récompenser au ciel.

idi atulo piëlikyne tona les cour a en etai ent émus, « A la!

Il a est pas rare encone d'antoners de panynes dele-

## LIVRE VII.

DEPUIS L'ÉLECTION DU R. P. DALIN JUSQU'A CELLE DU R. PÈRE DENIS.

1842-1856

## CHAPITRE Ier .

ÉLECTION DU R. P. DALIN. — SOINS QU'IL DONNE A LA CONGRÉGA-TION DE LA SAGESSE. — LA SŒUR SAINT-GILBERT AVEUGLE. — CHANGEMENTS OPÉRÉS DANS LE NOVICIAT. — NOUVEAUX ÉTABLIS-SEMENTS.

Le R. P. Dalin fut élu Supérieur général à la place du R. P. Deshayes, le 14 janvier 1842. Il possédait toutes les qualités propres à gouverner les Congrégations qui lui étaient confiées, et à leur donner un nouvel essor. Plein d'intelligence, de cœur, de santé et d'activité, il pouvait suffire à toutes les exigences de sa charge.

Né aux Herbiers, du diocèse de Luçon, le 3 décembre 1800, il commença ses études sous la direction de M. l'abbé Moreau, vicaire de la paroisse, et il les continua au petit-séminaire de Luçon, où il termina sa rhétorique, en 1818. Après une première année de philosophie, au séminaire